

Réalisation & conception
Pierre Laroche
Mark Simon
2022

RÉMINISCENCES

ASSOCIATION DES ANCIENS PATRO LAVAL

Patro Laval
145, rue Bigaouette
Quartier St-Sauveur
G1K 4L3
Québec, Canada

VOL. 01 - NO.05

Le vendredi 25 février 2022

GRATUIT

« La crise yé-yé étant passée, il faut que les adultes reprennent les rênes en main... »

1961 à 1970

UNE LISTE
DES REVUES
À PROSCRIRE

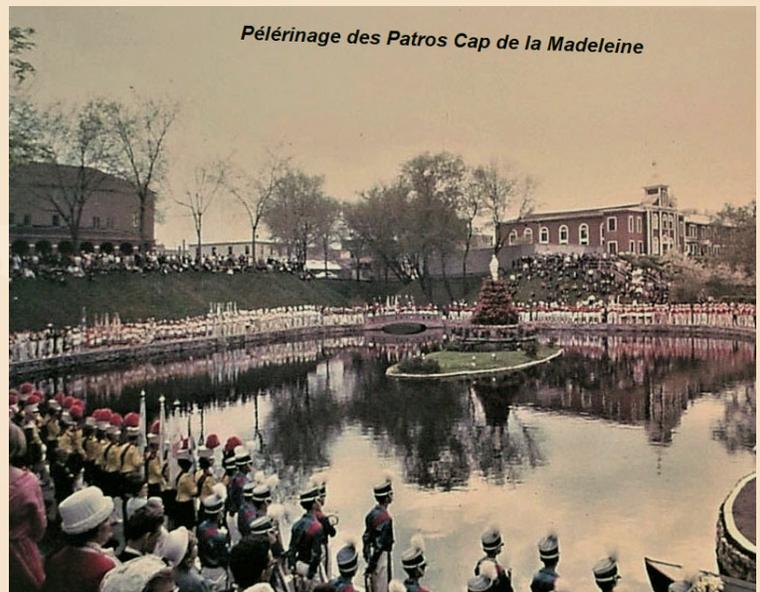
1961... Époque où l'on fait toujours preuve de réserve. Lors d'une réunion du conseil, le président le rappelle aux membres. Une liste des revues à proscrire sera publicisée. On invite les membres à s'inscrire à l'Action catholique. Le secrétaire fera parvenir aux responsables de cette publication les attentes des membres. Une lettre sera aussi transmise au poste de télévision CFTM-TV pour protester contre des programmes insidieux...



Une priorité sera donnée à la récollection pour les femmes des anciens. Elle aura lieu à la villa Saint-Vincent sous la gouverne du Père Brochu.

Lors des assemblées générales, l'initiation aux anciens a toujours une place importante. En 1961, Claude Audibert, Noël Genest, Yvon Laroche, Rolland Tremblay, Jean Louis Brière, Gilles Chabot, Gilles Lachance, Jacques Vaillancourt, Robert Gignac, Robert Pelletier, Jean Louis Chamberland, Robert Sansfaçon, Denis Latulippe, Jean Trudel, Laurent Huard, Jacques Perreault, Jacques Plante et Ghyslain Hébert sont promus...

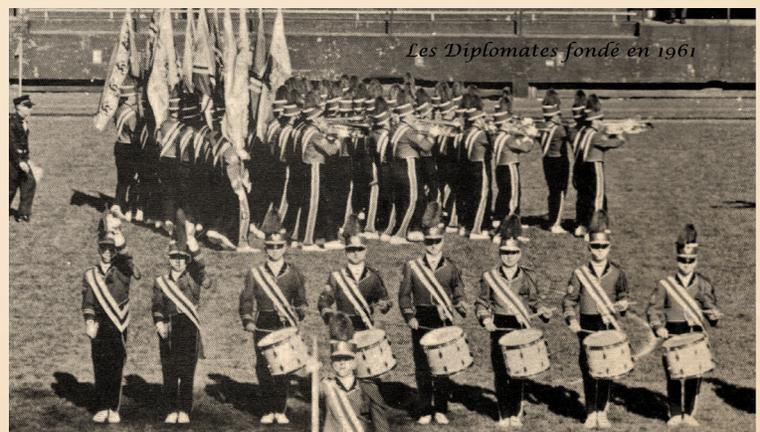
La ligue de quilles, les promenades à Notre-Dame-des-Bois, et à l'Oasis du lac Simon, le pèlerinage au Cap de La Madeleine, les



Pèlerinage des Patros Cap de la Madeleine

retraites fermées, le dépouillement de l'arbre de Noël font toujours partie des activités supervisées par les anciens.

La Clique Alouette fait parler d'elle... Quelques anciens rejoignent le corps de tambours et clairons Les Diplomates. Suite à une défaite à Shawinigan, on fait état de grabuge causé par certains membres de la Clique.



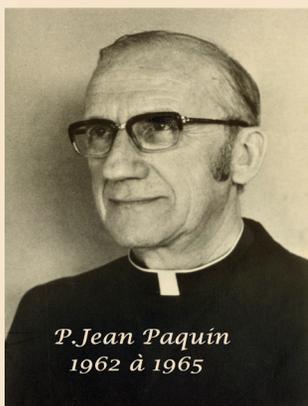
Les Diplomates fondé en 1961

Le Patro Saint-Vincent fête ses 100 ans d'existence.

1962... Demande d'achat d'un souffleur à neige pour les 2 patinoires, banquet des hommes d'affaires et 50e du Cercle Notre-Dame sont à l'agenda du conseil. Armand Mathieu devient le trésorier du conseil.

Un nouveau supérieur est nommé au Patro : Le Père Paquin.

Deux sujets délicats sont à l'ordre du jour d'une réunion du conseil : bain mixte lors de la promenade au lac Simon et danse lors d'un banquet en mars. Les réponses attendues viennent rapidement : le Père Audet avise que les interdictions sont prolongées...



P. Jean Paquin
1962 à 1965

On élabore un bottin des anciens. Jean Paul Doré en assumera la responsabilité. Un corps de clairons appelé les Diplomates est formé. Quelques anciens s'y inscrivent. Doit-on sévir contre ceux qui le font ? Voilà une question qui sera débattue au conseil.

La salle des anciens sera convertie en bureau pour l'exécutif du conseil. Le Basket-Ball prend de la popularité. Laurent Lévesque assumera la formation d'une équipe pour des rencontres interpatros.

Les anciens se soucient de leur patro. Ils supervisent quelques activités de financement : bingo, Patromana, Fête de Dollard, Banquet des hommes d'affaires.

Le conseil accepte l'achat d'un souffleur à neige. Un plus pour les actifs... Il élabore les nouvelles règles pour obtenir le statut d'ancien :

-Tous les anciens membres âgés de 26 ans ou moins, à l'exception de ceux qui sont mariés, devront faire un stage au C.N.D. plus ou moins long, à la discrétion des autorités religieuses du Patro.

-Tous les anciens, âgés de 26 ans ou plus, doivent se présenter au Patro au moins 2 fois par mois d'ici mars 1963.

-Tous les membres concernés devront payer une cotisation spéciale de 5 \$. Les nouveaux membres devront payer également un 5 \$ de cotisation. À défaut de s'y conformer, les membres perdront le montant versé.

Trois anciens font du sacerdoce leur projet d'avenir : André Maheux, A. Duplain et Yvon Laroche.

Au cours de la dernière réunion de l'année, on fait écho de l'installation possible d'un ascenseur.

1963... Première réunion générale. Après la lecture de l'acte de fidélité, le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres anciens.

Le frère Hamel profite de l'occasion pour demander le soutien financier des anciens pour la section Dominique Savio.

La ligue de quilles carbure au maximum. M. Chabot fait état de l'enthousiasme des membres.

La fédération des Patros tiendra sa réunion annuelle à Lévis en juin. On souligne le décès de deux membres, Arthur Chamberland et le père de Maurice Laroche.

On suggère de faire du banquet des hommes d'affaires une activité mixte. La suggestion n'est pas retenue.

On évoque la possibilité d'une soirée Music-Hall au Palais Montcalm dont les profits seraient remis au Patro.

M. Jean-Paul Doré fait état d'une nouvelle activité la Patro-Parade. Cette activité a rapporté 683,01 \$.

Le Patro de Saint-Hyacinthe fête ses 40 années d'existence.

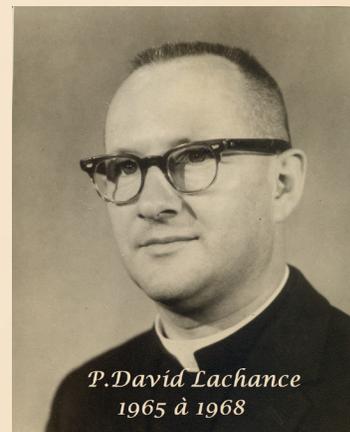
Les femmes dérangent... Le débat reprend sur la mixité des activités. Les anciens iront-ils jusqu'à faire leur activité à l'extérieur du Patro ? Le débat est lancé...

Le souper des hommes d'affaires se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb. Noël Moisan sera conférencier invité. Pas de mixité...

Les anciens supportent la section Dominique Savio d'un don de 500 \$. Un montant identique sera remis au Cercle Notre-Dame pour améliorer l'éclairage.

Le nombre de membres actifs diminue. La présence aux réunions est en baisse et ce sont toujours les mêmes visages. Plus de 220 membres n'étaient pas en règle avec leur cotisation. La participation au banquet des hommes d'affaires déçoit. Un écart se creuse entre les jeunes actifs et les anciens. Nouvelle mentalité, changement dans la société ? On s'interroge au conseil...

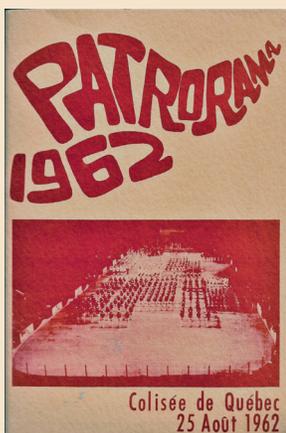
1965... Nouveau bureau de direction : Armand Mathieu assumera la présidence, Jean Charles Garant la vice-présidence, Roland Vézina la trésorerie, Laurent Lévesque le secrétariat. Les conseillers seront : Léopold Lachance, Arthur Chabot, Yvan Légaré et Ghyslain Hébert.



P. David Lachance
1965 à 1968

Le banquet des hommes d'affaires a lieu malgré tout. On remet en question la partie conférencier. Une partie spectacle serait envisagée.

Le père David Lachance devient Supérieur de la maison et chapelain de l'association.



En feuilletant son petit carnet, M. Roland Vézina, trésorier, souligne que les finances de l'association sont bonnes avec une encaisse au 21 novembre de 523,09 \$.

Trois nouveaux membres se joignent à l'association : Jacques Boutet, Yvan Berthiaume et André Leblond.

1966... Un nom revient souvent... Yvan Légaré. Il est d'office l'organisateur de plusieurs activités : Arbre de Noël, souper canadien, soirée reconnaissance avec orchestre.

On hausse la cotisation des membres à \$ 5/année.

Le Patro change de nom. Dorénavant, il portera le nom de Centre de formation Laval.

Pour la première fois, on entend parler de l'Escale. Cette maison sera un lieu de retraites. Une visite est organisée par le Père Lachance. Enthousiasme général.



Une décision est prise au niveau de la fédération soit celle de demander une souscription de 1,00 \$ par membres anciens de chaque Patro. À Laval on y souscrit... avec réticence...

Après avoir été avisés, les membres qui ne seront pas en règle depuis 5 ans et plus seront désormais ignorés.

Peut-on penser qu'il sera permis de consommer une boisson alcoolisée lors des soirées au Patro ? On en discute encore...

L'association publicise un nouveau journal.

1967. Le bureau de direction de l'Association se réunit à l'Escale et prend position sur les membres non en règle... Ils seront dorénavant ignorés et privés des privilèges associés aux actifs : plus de convocation, plus de cartes pour la messe de minuit et plus de dépouillement d'arbre de Noël pour leurs enfants.

Après des recettes de 3,17 \$ lors de la dernière activité, le souper canadien est aboli.

Lors de l'assemblée générale, de nouveaux membres sont intronisés aux anciens : Denis Thivierge, André Roy, Carol Grenier, Marcel Côté et Jean Blouin.

Le banquet des hommes d'affaires s'essouffle. Un comité de relance est mis sur pied : Maurice Larochelle, Arthur Chabot, Sarto Latulippe et Ghyslain Hébert.

Le bureau de direction reçoit une demande d'aide financière de Jacques Labrecque, président de la section des jeunes, de l'ordre de 111,98 \$ pour combler un déficit d'opération.

Le Salut des mariés et la fête du Supérieur auront lieu le 29 octobre. Une activité très appréciée. Le dépouillement de l'arbre de Noël sera sous la responsabilité d'Yvan Légaré.

Pour la première fois, le Patro des filles (section des filles) apparaît au procès-verbal.



Mars 1968. Lors de l'assemblée générale, l'élection du nouveau bureau de direction se fait dans la controverse : on conteste par 3 fois l'élection des directeurs juniors... Recomptage des votes différent à chaque fois... ! Finalement, le nouveau bureau de direction est formé : Laurent Lévesque, à titre de président, Raymond Robitaille, trésorier, Paul Garneau, secrétaire, Gérard Côté, Jean-Paul Doré, Léopold Lachance et Jean-Claude Giguère à titre de directeurs.

Une ouverture au grand public... Une nouvelle activité voit le jour « Le Bal de Coton ». Jean-Paul Doré et Raymond Robitaille en sont les initiateurs. L'exécutif de l'Association soutient l'arrivée des jeunes filles au Patro. Roland Vézina a été chargé de garder un œil à cette nouvelle section...

« La crise yé-yé étant passée, il faut que les adultes reprennent les rênes en main... » dit le Supérieur, R. P. David Lachance. L'avenir réservera des surprises...

Le marteau, cet outil si précieux lors de réunions houleuses sera désormais le cadeau souvenir remis aux présidents sortant en guise de gratitude pour services rendus.

1968 voit la fin de la parade des chars allégoriques. En contrepartie, on organisera une fête familiale dans la cour.

Le Père Lachance souhaite que l'Association des Anciens soit le maître d'œuvre de toutes les organisations de levée de fond pour le Patro. Laurent Lévesque, président, voit d'un bon œil cette suggestion qui permettra ainsi une présence plus significative des Anciens au Patro.



Un début d'inquiétude pointe à l'horizon : la présence des anciens au Patro est en baisse. On veut se rapprocher des membres. On enverra dorénavant une carte de fête à tous les anciens.

Le Père Constant Lamoureux est nommé Supérieur du Patro.

Les membres du bureau de direction et leurs épouses visitent la magnifique résidence d'été du lac Saint-Charles « L'Escale ». On mentionne, dans le contenu, que Roland Vézina « a passé proche de passer pour un gars qui en avait trop pris »... Il semblerait que les marches sur la terrasse étaient mal éclairées...

L'Association organise des activités pour susciter l'intérêt et la présence des anciens au Patro : soirée dansante en octobre, journée spéciale en novembre avec assemblée générale, souper et concert-bénéfice pour la Conférence Saint-Émile à la chapelle avec les Rapsodes...

On entrevoit la possibilité d'organiser un bingo au Patro sous la tutelle de l'Association. Les revenus seraient utilisés en grande partie pour soutenir le Patro des filles. Après quelques démarches, sous la gouverne de Jean-Paul Doré, le tout se met en branle. Les 5 premiers bingos se soldent par un déficit de 74,30 \$. Dès janvier, le mercredi soir sera réservé à cette activité.

Un comité, formé du bureau de direction et d'anciens présidents, est constitué pour revoir la constitution et l'incorporation possible de l'Association des Anciens.

En novembre, lors d'une assemblée générale, le trésorier, Paul Garneau, fait part d'une encaisse de 333,92 \$. On discute de la possibilité de construire une salle pour les Anciens et on envisage d'organiser un congrès pour revamper l'association des Anciens.

1969. En février, voyant le peu d'intérêt, l'activité congrès est mise aux oubliettes. Les bingos vont bien. On parle de profit de 341 \$. L'engagement des membres du comité organisateur y est pour quelque chose : Jean-Paul Doré, Paul Garneau, Arthur Chabot, Fortunat Perreault, Maurice Larochelle, Yvan Delisle.

On prépare la journée de l'assemblée générale du 16 mars. On prévoit messe, réunion, souper et soirée dansante avec les Virtuoses.

Lors de cette assemblée, huit jeunes sont intronisés Anciens : Laurent Curodeau, Jean-Charles Deschênes, Jean-Claude Robitaille, André Deschênes, Michel Hamel, Michel Vézina, Pierre Gosselin et Jacques Labrecque.

S'en suit une présentation par Raymond Plamondon de ce qu'est le Centre de Formation Laval, corporation qui administre les fonds du Patro et sa relation avec la COBEC, organisme de bienfaisance qui le finance en partie.

Le fameux Vade-Mecum... ce recueil de règles régissant l'Association... « Il est périmé... » On conclut que toute la constitution est à réviser.

Mai 1969, formation du Club des Neufs : Jean-Paul Doré, Yvan Delisle, Jean-Paul Desroches, Maurice Larochelle, Paul Garneau et J Perreault en sont les instigateurs. Son incorporation permettra la gérance des bingos.

En novembre, lors de l'assemblée générale, on propose de faire les démarches pour incorporer l'Association des Anciens.

L'année se termine par une demande de M. Denis Giroux, Rénéal Maheux et Michel Pouliot de devenir membres de l'Association. Au début de janvier, François Turcot s'ajoutera à cette liste.

Il faut noter qu'à la messe de minuit, il n'y aura plus 3 messes, mais bien une seule...

1970. Le bureau de direction se réunira tous les mois. Un suivi des activités, la modification des règlements, l'entraide seront des sujets courant à chacune des réunions.

Lors de la réunion générale de mars, de nouveaux membres s'ajoutent à l'Association : Gaëtan Chabot, André Harbour, Pierre Larochelle, Pierre Morency, Michel Roy et Michel Tardif.

La Conférence Saint-Émile organisera un concert à la chapelle en novembre. Jean-Guy Gaulin, chansonnier, sera l'artiste invité. On propose de greffer à cette activité un événement soulignant le 60e du Patro.

En novembre, premiers échos de la formation possible d'un club social par de jeunes anciens.

À la réunion générale de novembre, 13 nouveaux membres sont présentés : Guy Bédard, Gaëtan Ferland, Jocelyn St-Pierre, Pierre Côté, Jean-Yves Giguère, Gilles Boivin, Jean-Noël Mallard, Benoît Gamache, Guy Sicconelly, Michel McCarthy, Gilles Marceau, Denis Auger, Claude Deschênes.

Le Bureau de direction des Anciens annonce sa décision de former un club social dont Marcel Pageot assumera la présidence. Jacques Boutet, Pierre Larochelle, Noël Genest, Jacques Labrecque, Robert Gignac et leurs épouses formeront le comité. Ce club social aura comme objectif d'organiser des activités et si possible de regrouper jeunes et vieux anciens.

À suivre...

Les écrits ci-dessous sont tirés des procès-verbaux des réunions du conseil de l'Association des Anciens

1961

22 janvier : Réunion du Bureau de direction

Le dépouillement de l'Arbre de Noël a été un franc succès.

Monsieur Rolland Villeneuve nous parle de l'organisation d'une journée de récollection à Notre-Dame du Cénacle pour les femmes le 9 avril.

19 février : déjeuner-causerie.

19 mars : fête de St-Joseph et réunion générale des anciens. Il y aura un banquet mixte, mais pas de danse.

5 mars : Réunion du Bureau de direction

Pour le dépouillement de l'Arbre de Noël l'an prochain, l'Enfant Jésus sera personnifié par le fils d'un ancien.

Programme de la réunion générale :

8 h 00	Messe
10 h 00	Réunion
15 h 30	Salut
17 h 30	Banquet mixte 3,50 \$/couple
20 h 00	Soirée familiale

Suite à une demande de porter la cotisation à 3 \$ et y inclure l'abonnement de la revue Patro, il est décidé que ce serait trop difficile de gérance, car on a déjà de la difficulté à gérer seulement la cotisation à 2 \$.

19 mars : Réunion générale des Anciens

Initiation des nouveaux anciens : Messieurs Claude Audibert, Noël Genest, Yvon Laroche, Rolland Tremblay.

Monsieur Émilien Bédard donne un compte rendu de la Fédération (prochaine réunion, Montréal, le 11 juin).

Belle saison de hockey malgré plusieurs blessures.

La collecte annuelle a connu une baisse considérable pour l'année 1960.

Monsieur Arthur Chabot propose une ligue de quilles, le mardi soir, à 19 h 30, à la salle Vallière. Une réunion spéciale sera convoquée à ce sujet. Nom de la ligue : Association sportive des Anciens du Patro Laval.

26 mars : Réunion spéciale du Bureau de direction

But : Ligue de quilles du mardi soir. Le bureau de direction a accepté et même déboursé à même la caisse des anciens 34,00 \$ pour la 1re réservation de la salle de quilles. Le montant sera remboursé par la ligue.

24 avril : Réunion du Bureau de direction

Monsieur Arthur Chabot est venu nous faire rapport de l'organisation et des règlements de la ligue de quilles. Il est aussi entendu que le comité de cette ligue de quilles est toujours tenu de faire un rapport au conseil.

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine – À cause d'imprévus, il n'y en aura pas cette année.

À la demande du bureau de direction, une lettre sera envoyée au conseil de la Fédération pour protester au sujet des écoles neutres.

4 juillet : Réunion du Bureau de direction

La collecte annuelle du 7 mai a rapporté 347,00 \$.

Le 16 juillet, promenade à Notre-Dame-des-Bois. On suggère que le Patro Roc-Amadour se joigne à nous.

17 septembre : Réunion du Bureau de direction

Le père Supérieur nous fait un résumé d'une assemblée spéciale qui a eu lieu avec les membres et parents de la Clique Alouette suite aux événements qui ont eu lieu à Shawinigan lors de la dernière compétition musicale. Au dire des participants de la Clique Alouette, lors de la compétition à Shawinigan, ils se sont fait voler la 1^{re} place par la Clique du Patro St-Vincent de Paul. Par la suite les membres de la Clique Alouette, insultés et fâchés, ont fait du grabuge, brisé des instruments, etc.

Grâce à l'initiative de quelques anciens qui ont suggéré cette réunion, la Clique Alouette existe encore au Patro.

Retraite fermée 22 octobre – On demande d'avoir des prêtres étrangers pour les confessions.

La ligue de quilles des anciens débutera le mardi 19 septembre.

15 octobre : Réunion du Bureau de direction

Le dépouillement de l'Arbre de Noël aura lieu le 7 janvier 1962. Les jouets seront achetés chez Bégin & Bégin compte tenu que les anciens ont été très satisfaits l'an passé.

19 novembre : Réunion générale des Anciens

Une convocation a été reçue invitant le père Supérieur et le président de la section des anciens à assister au 100^e anniversaire du Patro St-Vincent. Les autres membres du conseil et tous les anciens, s'ils veulent y assister, devront payer 10,00 \$ le couple. On vote 5,00 \$ pour permettre au frère Roche d'y assister.

Nouveaux venus à la section des anciens : Messieurs Jean-Louis Brière, Gilles Chabot, Gilles Lachance, Jacques Vaillancourt, Robert Gignac, Jean-Louis Chamberland, Robert Pelletier, Robert Sanfaçon, Denis Latulippe, Jean Trudel, Laurent Huard, Jacques Perreault, Jacques Plante, Ghyslain Hébert.

Monsieur Arthur Chabot parle de la nouvelle ligue de quilles organisée par lui non sans difficulté. Aujourd'hui, tout va pour le mieux.

Monsieur Rolland Villeneuve nous fait part de sa déception compte tenu qu'on a dû annuler la retraite fermée par manque d'anciens intéressés.

Monsieur Charles Hébert propose l'achat d'une souffleuse à neige pour déblayer les patinoires l'hiver.

Ensuite, on discute très longuement de la Clique Alouette et de la suspension des anciens qui font partie d'une nouvelle organisation musicale « Les Diplomates ».

17 décembre : Réunion du Bureau de direction

On discute de l'achat du chasse-neige. À cet effet on devra...

Former un comité de souscriptions;

Accepter un montant des compagnies de bière;

Rencontrer le ministère de la Jeunesse;

Une journée spéciale organisée à l'occasion du 50^e anniversaire de la section Notre-Dame.

Inviter le ministre à assister à un banquet dont le coût serait de 10,00 \$ du couvert. Monsieur Charles Hébert serait l'âme dirigeante de cette journée.

On invite monsieur Jean-Louis Chamberland à prendre place pour nous parler de la Clique Alouette.

Monsieur Léandre Tremblay nous fait remarquer que le nouveau groupe « Les Diplomates » a été organisé dans le but premier d'aller faire de la compétition aux États-Unis.

Messieurs Guy Côté et Claude Beaulieu, organisateurs de ce nouveau groupe musical, deviennent des membres ignorés de notre section.

1962

21 janvier : Réunion spéciale

Le but de cette réunion est de venir en aide au Patro et discuter de l'achat d'une souffleuse à neige. Projet de monsieur Charles Hébert pour le financement d'une souffleuse à neige :

- Organisation d'un banquet d'hommes d'affaires à raison de 10,00 \$ le couvert.
Chaque ancien aurait 3 cartes à vendre;
- Organisation de bingos;
- Dans le programme du 50^e anniversaire du Cercle Notre-Dame, on pourrait vendre une page au gouvernement.

Préparation de la réunion générale :

- 8 h 00 Messe
- 10 h 00 Réunion générale
- 17 h 30 Banquet mixte 3 \$/couple - 1,50 \$/personne.

Monsieur Rolland Villeneuve s'est informé auprès du père Provincial pour lui demander la permission de danser quelques danses durant la soirée. Réponse : « Malheureusement, le règlement le défend ». Donc le président propose d'organiser quelques numéros spéciaux durant le banquet.

25 mars : Réunion générale des Anciens

Monsieur Hébert demande au père Supérieur s'il accepte de louer la grande salle pour l'organisation de bingos. Monsieur Chabot annonce une soirée pour clôturer la saison de la ligue de quilles.

Élection : Monsieur Villeneuve nous informe que des circonstances l'obligent à enlever son nom sur la liste des noms éligibles pour la présidence.

Nouveau Bureau de direction :
M. Maurice Dessureault, président
M. Charles Garant, vice-président
M. Armand Mathieu, trésorier
M. André Bédard, secrétaire.

Directeurs :

M. Arthur Chabot, M. Léopold Lachance, M. Rolland Vézina, M. Henri Marois.

6 mai : Réunion du Bureau de direction

Membres qui représenteront les anciens à la Fédération des Patros :
Messieurs Maurice Dessureault et Rolland Villeneuve, substitut monsieur Jean-Charles Garant.

9 juin :

Un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine est organisé pour tous les anciens des Patros dans le but d'organiser dans le futur un congrès pour tous les anciens.

La promenade annuelle de l'Association aura lieu à la mi-juillet Notre-Dame-des-Bois.

La promenade au Lac Simon aura lieu le 19 août.
Anciens et actifs assistent à la rencontre du nouveau Supérieur où le père Paquin, pour la première fois, s'est adressé au groupe.

Bain mixte au Lac Simon – On demande au président de rencontrer le père Audet afin d'obtenir la permission que la baignade soit mixte.

Bottin des anciens – On demande au président d'approcher monsieur Doré dans le but de refaire le bottin.

Les diplomates – Ce nouveau groupe musical est formé de beaucoup de membres anciens des Patros de la région de Québec. On se pose la question, à savoir si le bureau des anciens doit sévir contre ses propres membres. Le président propose d'y revenir plus tard.

La salle des anciens – Il est proposé que la salle des anciens soit convertie en bureau qui servirait aux président, vice-président, trésorier, secrétaire et directeurs. Il est entendu que toutes les archives doivent y être déposées.

Les jeunes anciens – Monsieur Laurent Lévesque est chargé de la formation d'une équipe de ballon-panier chez les anciens. L'achat de gilets est accepté.

Notre-Dame-des-Bois – On annule la promenade compte tenu que la date choisie par le frère Roche est déjà réservée par une autre organisation.

Lac Simon – Le président propose que le Patro Roc-Amadour se joigne au Patro Laval pour cette promenade.

13 septembre : Réunion du Bureau de direction

Recettes : 5 000,00 \$.

La Fête de Dollard et le bingo ont rapporté environ 1 565,18 \$.

Les Diplomates – Il est décidé d'appliquer des sanctions sévères à tous ceux des Diplomates, anciens de notre Patro, qui feraient du recrutement chez les actifs.

27 septembre : Réunion générale des Ancien

Rapport du trésorier – Encaisse : 15 juillet 1962 la somme de 755,73 \$.

Ligue de quilles – Monsieur Arthur Chabot précise que huit équipes forment les cadres de la ligue. Huit bienfaiteurs ont versé 25,00 \$ chacun pour l'achat de chemises et d'écussons.

Comités d'aide au Patro – Plusieurs activités ont eu lieu à cet effet. Les recettes brutes s'élèvent à 7 130,30 \$, après déduction des dépenses 6 300,00 \$.

On accepte l'achat d'une souffleuse à neige.

Monsieur Charles Hébert suggère l'organisation d'une veillée (soirée) en dehors du Patro. Monsieur Charles Hébert suggère l'envoi d'une lettre à tous les anciens afin qu'ils soient présents lors de la donation officielle du chasse-neige.

18 octobre : Réunion du Bureau de direction

50e anniversaire du Cercle Notre-Dame – Programme proposé

AM Messe solennelle
Ouverture officielle
Concours : ping-pong, gouret, pool, quilles

PM Salut officiel
Final des concours de l'avant-midi
Banquet mixte
Soirée théâtrale (anciens et actifs sur scène)

28 octobre – Donation de la souffleuse.

31 janvier 1963 – Banquet des hommes d'affaires.

Une lettre de monsieur René Castonguay est lue. C'est une demande afin qu'il soit accepté chez les anciens.

15 novembre : Réunion du Bureau de direction

La date du 25 novembre 1962 a été choisie pour la réunion générale des anciens.

Banquet du 50e – Prix fixé 3,00 \$ du couple.

20 novembre : Réunion du Bureau de direction

Tous les anciens membres âgés de 26 ans ou moins, à l'exception de ceux mariés, doivent faire un stage au Cercle Notre-Dame.

Tous les anciens membres âgés de 26 ans et plus, mariés et célibataires, doivent se présenter au Patro au moins deux fois par mois jusqu'en mars 1963 pour être reçus officiellement à l'Association des Anciens du Patro Laval.

Les membres réadmis doivent verser une cotisation spéciale de 5,00 \$. Un autre montant de 5,00 \$ sera versé par les nouveaux anciens lors de l'acceptation définitive.

25 novembre : Réunion générale des Anciens

Nouveaux venus : messieurs Marc Laroche, Gilles Dussault, Jean-Marie Gagnon, Claude Giguère, Gilles Desroches, Clément Cadorette, Paul-Henri Leblond, Yvon Martel, André Mallard.

Première messe du père André Maheux.

A. Duplain et Yvon Laroche entrent au noviciat.

Claude Jobin fait son entrée au Grand Séminaire.

M. H. Marois, M. Jean-Guy Gaulin et M. Bernard Deschênes se marient.

Un nouveau-né chez André Pageot.

But fixé par le comité d'aide au Patro pour l'année en cours : l'installation d'un ascenseur. Aucune décision n'est prise.

6 février : Réunion du Bureau de direction

On étudie la possibilité de changer le mode d'élection du bureau des anciens.

Finances : Recettes 781,23 \$ / Dépenses 110,77 \$ / Solde 670,46 \$.

Fête annuelle des anciens aura lieu le 24 mars 1963 en même temps que l'assemblée générale.

Il est proposé par monsieur Armand Mathieu qu'une plaquette d'argent soit remise à tous les anciens qui atteignent 25 ans, peu importe leur statut : religieux, mariés ou célibataires.

Achat d'écussons pour le gilet de notre équipe de ballon-panier.

13 mars : Réunion du Bureau de direction

On parle du programme de la prochaine réunion générale.

Une demande d'aide financière pour la section des ados est présentée. Une lettre provenant du frère Hamel est lue à cet effet.

1963

24 mars : Réunion générale des Anciens

Lecture de « l'Acte de fidélité » pour les nouveaux anciens.

Encaisse : 696,71 \$.

Quilles : 90 % des joueurs ont été présents aux joutes, la soirée de clôture se fera au Patro.

Fédération des Anciens – La réunion de tous les anciens des Patros aura lieu le 8 juin 1963.

120 personnes présentes au dépouillement de l'Arbre de Noël.

Souper d'hommes d'affaires a été un succès : 124 cartes ont été vendues

Décès de monsieur Arthur Chamberland et du père de monsieur Maurice Larochelle (grand-père de Pierre).

Lecture de la lettre du frère Hamel qui demande une aide financière pour lui permettre de procéder à un nettoyage de la salle.

17 juin : Réunion du Bureau de direction

On décide de maintenir les deux promenades des anciens : Notre-Dame-des-Bois et Lac Simon. Une invitation sera faite au Patro Roc-Amadour pour se joindre à nous.

Discussion sur le projet d'une soirée « Music-Hall ». L'endroit choisi le Palais Montcalm. Monsieur Marcel Laroche, échevin, sera approché à cet effet.

Noël Moisan, Jean-Paul Doré et Charles Hébert feront partie d'un comité.

7 novembre : Réunion du Bureau de direction

Monsieur Jean-Paul Doré, invité spécial, donne un compte rendu des argents perçus lors du « Patro parade » et de l'impression du bottin de l'Association. Recette nette du « Patro parade » est de 683,01 \$. Monsieur Doré souligne que l'Association n'a pas déboursé un sou pour l'impression du bottin, car les recettes de publicités de 469,00 \$ ont suffi pour en défrayer le coût.

Solde en banque au 6 novembre 1963 est de 714,81 \$.

Une délégation des membres du Bureau de direction doit se rendre le 19 novembre 1963 aux fêtes du 40^e anniversaire de fondation de l'Association des anciens du Patro de St-Hyacinthe.

La réunion générale des anciens se tiendra le 24 novembre 1963.

Programme : On souligne, chez les anciens, ceux qui ont 25 ans de vie religieuse.

8 h 00 Messe

10 h 00 Réunion générale : sujets à discuter

Mode d'élections

Arbre de Noël

Exposition provinciale

12 h 30 Banquet (1,50 \$/personne)

Montant alloué pour l'Arbre de Noël : 125, 50 \$. Responsable : M. Charles Garant.

26 novembre : Réunion générale des Anciens

Accueil des nouveaux membres venus du C.N.D. : messieurs Vincent Laroche, Raymond Robitaille, Jean-Marie Duplain, Mathieu Vaillancourt, Michel Perreault, Claude Bouchard.

Recettes en date du 26 novembre : 714,81 \$.

Comité des quilles : M. Jean-Marie Gagnon succède à M. Jean-Charles Garant comme président.

Retraite fermée : 12 membres anciens étaient au rendez-vous.

Banquet d'hommes d'affaires – M. Charles Hébert demande que chaque ancien vende sa carte. On suggère que le banquet soit mixte. Après discussion et réflexion, on décide de garder la formule habituelle (sans les femmes). M. Marcel Pagé propose la tenue d'une veillée mixte à l'extérieur du Patro afin de s'amuser comme il convient pour une grande famille.

1964

19 janvier : Réunion du Bureau de direction

Souper d'hommes d'affaires aura lieu jeudi 5 mars. Une suggestion avait été faite que ladite réunion pourrait être tenue dans un club de nuit. Idée rejetée. Le souper aura lieu aux Chevaliers de Colomb. C'est « Castel Laval » qui préparera le souper. M. Noël Moisan sera le conférencier invité.

On suggère que les anciens du Patro participent à une corvée au Patro Roc-Amadour. M. Dessureault communiquera avec le président des Anciens du Patro Roc-Amadour.

On demande à messieurs Noël Moisan et Fernando Laroche de former un comité pour organiser le « Kiosque des Anciens » au terrain de l'Expo de Québec.

Un comité formé des anciens présidents du Bureau de direction se réunira pour étudier le nouveau mode d'élections.

16 février : Réunion du Bureau de direction

À la suite de la non-disponibilité de la salle des Chevaliers de Colomb pour le souper d'hommes d'affaires, le comité a fixé la date du 4 mars au lieu du 5 mars 1964.

L'assemblée générale des anciens aura lieu le 8 mars.

Programme :

9 h 00 Messe célébrée par le père Provincial
10 h 30 Assemblée générale
17 h 30 Banquet mixte
20 h 00 Soirée de familles

Il est suggéré par M. André Bédard que tous les anciens présidents de l'Association soient nommés « Gouverneurs ». Ils pourront participer à toutes les délibérations du Bureau de direction, mais n'ont pas le droit de vote.

8 mars : Réunion générale des Anciens

M. Armand Mathieu fait connaître l'état financier de l'Association en date du 8 mars 1964 : 645,34 \$ encaisse.

Comité des quilles – On prépare une nouvelle structure. M. Arthur Chabot assumera la présidence. On reproche le fait qu'il y a trop de gens de l'extérieur. Cependant, les anciens ont toujours le premier choix.

Comité de la retraite – La retraite a lieu le 15 mars 1964. Compte tenu du peu de membres anciens qui se sont inscrits l'an passé, la retraite est organisée conjointement avec les Chevaliers de Colomb. Nombre limité à 15 personnes, toujours à la Villa St-Vincent.

Le congrès annuel des conseillers de chacune des Associations des Anciens de Patro aura lieu les 13 et 14 juin au Patro St-Vincent de Québec.

Comité d'aide au Patro a encaissé le 31 décembre 1963 le montant de 1 082,00 \$.

Banquet d'hommes d'affaires – Beau succès malgré le peu d'anciens qui y ont collaboré. La question du banquet mixte revient dans le débat. Cette idée est rejetée pour le moment.

M. Gaston Duplain suggère que les Fédérations des Anciens de Patro protestent contre certains journaux qui prennent un malin plaisir à étaler crimes et attentats dans leurs publications.

On invite tous les anciens à assister à la soirée de quilles fixée le 2 mai à raison de 2,00 \$ par couple à la salle de la Caisse populaire du Sacré-Cœur de Jésus.

5 avril : Réunion du Bureau de directions

M. Léopold Lachance nous informe que seulement deux anciens étaient présents à la retraite fermée de la Villa St-Vincent. On discute à savoir si on ne devrait pas abandonner cette activité. Après discussion, de l'avis général, il y aura quand même une retraite fermée l'an prochain.

Un conseiller suggère d'avoir un local de « culture physique » pour les anciens.

La présente réunion était convoquée afin de décider de l'opportunité, pour le Patro, d'organiser un « Patro-Rama ».

22 novembre : Réunion générale des Anciens

Ce sont toujours les mêmes signataires qui se succèdent et cela varie de 60 à 70 membres sur 420 anciens inscrits dans le bottin.

Naissances – M. Lucien Gobeil (2 jumeaux), M. Robert Petitclerc (1 fils), M. Gilles Lachance (1 fille).

Au 15 novembre – 220 membres ne sont pas en règle pour un montant de 1 214,00 \$. On demande à M. Armand Mathieu, trésorier, de ne plus courir après les retardataires.

Souper d'hommes d'affaires – Deux cartes ont été remises à chaque ancien pour une dépense de 41,00 \$.

Les résultats n'ont pas été concluants : 152 cartes vendues. Recette nette : 1 055,24 \$. Trente et un anciens ont acheté ou vendu des cartes.

Messe de minuit – Cette année les cartes ne seront pas réservées.

M. Marcel Pageot demande que quatre jeunes anciens fassent partie de ce comité afin que les jeunes anciens soient plus représentés dans le conseil.

M. Arial demande quelles seront les raisons pour refuser un candidat.

M. Villeneuve répond que chaque nomination sera étudiée et qu'il faudra des raisons sérieuses pour éliminer un candidat.

M. Gérard Hamel réplique qu'il ne doit pas avoir de séparation entre les anciens et les jeunes. Il dira : « Il faut garder cet esprit de Patro que nous avons reçu et le Patro n'est qu'un. On ne doit pas créer une division entre jeunes et vieux ».

8 mars : Réunion générale des Anciens

Encaisse : Recettes 1 100,44 \$ / Dépenses 370,49 \$ / Solde 729,95 \$.

À la dernière réunion générale, 77 anciens étaient présents.

Arbre de Noël des anciens : 67 familles représentées (130 enfants).

Élections : Nouveau Bureau de direction

Président : M. Armand Mathieu

Vice-président : M. Jean-Charles Garant

1965

Secrétaire : M. Laurent Levesque

Trésorier : M. Roland Vézina

Directeurs : M. Arthur Chabot
M. Léopold Lachance
M. Ghislain Hébert
M. Yvan Légaré

28 avril : Réunion du Bureau de direction

Le souper et la soirée du 21 mars ont été appréciés par tous.

Souper d'hommes d'affaires – 170 cartes vendues, dont 58 par les anciens. Cartes envoyées aux anciens par la poste, 90 ont été vendues (résultat appréciable).

Dépenses : 635,74 \$
Recettes : 1700,00 \$

Le président convoque le conseil pour une réunion de la Fédération au Patro Roc-Amadour le 2 mai et le prochain congrès de la Fédération à St-Hyacinthe les 12 et 13 juin 1965.

Le père Paquin demande que les soirées dansantes des actifs soient régies par un ancien afin d'éviter des troubles possibles.

12 août : Réunion du Bureau de direction

Un vote de confiance a été pris en faveur du révérend père David Lachance nommé Supérieur de la maison. Le vote a été proposé par M. Rolland Villeneuve et M. Léopold Lachance

Rapport du trésorier :
Encaisse 25 juin : 693,50 \$

On mettra à l'essai une assemblée générale un soir de semaine, soit le mercredi 22 septembre, à 20 heures.

On accepte à l'unanimité le fait d'avoir un journal (Le Flambeau) pour tout le Patro. Le père David Lachance se charge de la rédaction du 1er numéro. Monsieur Jean-Charles Garant, gérant de T.B. Littre & Corbeil fournira gratuitement le papier.

22 septembre : Réunion générale des Anciens

Rapport du trésorier :
Encaisse : 579,60 \$

Le conseil présente une nouvelle politique pour les réunions générales afin qu'elles soient plus constructives. On annonce que si les anciens se montrent intéressés aux réunions du soir, il y en aura trois par année au lieu de deux.

Quatre anciens présidents sont nommés « Gouverneurs » : messieurs François Turcotte, Émilien Bédard, Rolland Villeneuve, Wilfrid Boucher.

Banquet d'hommes d'affaires – 170 présences, dont 58 anciens. Monsieur Lemieux, gérant de la Caisse populaire de St-Malo, était le conférencier.

Mot du Supérieur – On se pose la question « Comment expliquer que les anciens du Patro Laval, si nombreux sur la liste, semblent si peu attachés à l'œuvre? Ce sont toujours les mêmes visages que l'on voit ». On fait mention qu'un membre ancien du Patro doit rayonner dans les mouvements paroissiaux. On signale que l'Église se renouvelle et que les anciens devaient être les premiers à s'avancer pour commenter les textes bibliques. On mentionne les mortalités : M. Marcel Laroche a perdu un frère, le frère Maheux, deux de ses sœurs, M. Claude Racine, son père, M. Maurice Dessureault, son frère.

Arbre de Noël – L'âge limite pour participer à l'Arbre de Noël est de 11 ans. Prix fixé pour les dépenses est

de 150,00 \$. Monsieur Vézina propose de faire une rafle durant la distribution des cadeaux. Organisateur sera : M. Yvan Légaré et M. Jean-Charles Garant.

Le souper des hommes d'affaires sera organisé par M. Maurice Dessureault et M. Chyslain Hébert.

Il est convenu que le conseil des anciens enverra une lettre de félicitations au nouveau chef de police de la Ville de Duberger qui est un membre ancien du Patro, M. Marcel Petitclerc.

La soirée des nouveaux mariés aura lieu le 31 octobre 1965.

Programme :
16 h 00 Salut
Vin d'honneur
Banquet
Soirée dansante
Prix 4,00 \$ le couple / 2,00 \$ par personne

On décide qu'un « membre ancien M. ??? » ne sera plus admis dans les salles du Patro et aux réunions des anciens parce qu'il est toujours à critiquer les religieux et les membres des conseils de chaque section qu'il soulève les membres actifs dans ses critiques contre les religieux et qu'il les encourage dans le vice. Une lettre lui sera envoyée pour l'informer.

10 novembre : Réunion du Bureau de direction

L'Association achète des chaises neuves pour le banquet du 8 décembre et s'engage à toutes les payer.

Un souper canadien sera organisé par les anciens. M. Yvan Légaré s'occupe de trouver un orchestre au prix de 50,00 \$. Il y aura visite du Bonhomme et des duchesses du Carnaval. Prix : 4,00 \$ par couple / 2,00 \$ par personne.

Prix des cartes pour la messe de minuit : 0,50 \$ par personne.

On précise que quand il y aura un décès parmi les membres anciens, les membres du conseil devront se faire un devoir d'aller dire le chapelet au salon funéraire.

21 novembre : Réunion générale des Anciens

On accepte six nouveaux membres anciens. Trois sont présents : messieurs Jacques Boutet, Yvan Berthiaume et André Leblond.

Dépouillement de l'Arbre de Noël aura lieu le 26 décembre.

Le président des Anciens invite ses membres à participer à la fête du Cercle Notre-Dame qui aura lieu le 5 décembre

Programme :
Messe le matin
16 h 00 Salut
Vin d'honneur Banquet
Bingo et soirée récréative

2 mars : Réunion du Bureau de direction

Arbre de Noël des anciens – 69 familles étaient présentes à la fête : 160 enfants ont reçu des cadeaux. À l'avenir, l'âge limite pour participer à l'Arbre de Noël sera de 10 ans.

Banquet des hommes d'affaires – Le maire de Québec sera invité par M. Armand Mathieu.

On demande d'aviser M. Laurent Lévesque qu'il devra démissionner comme secrétaire compte tenu de son départ pour Montréal.

1966

9 mars : Réunion générale des Anciens

Six nouveaux membres : M. Michel Marchand, M. André Gauvreau, M. Jean-Paul Cantin, M. Serge Latulippe, M. Paul Robitaille et M. Claude Arial.

Encaisse au 20 novembre : 966,84 \$

M. Maurice Dessureault informe l'assemblée sur le souper canadien qui fut un demi-succès cette année. Le retour de cette activité est incertain.

M. Sarto Latulippe invite les anciens à la retraite fermée qui aura lieu le 26 mars à Ste-Anne de Beaupré, au prix de 8,00 \$.

M. Rolland Villeneuve propose d'augmenter la cotisation annuelle à 5,00 \$. Proposition acceptée.

M. Charles-Henri Hébert propose de faire une démarche auprès de l'archevêché pour pouvoir avoir une quête, une fois par année, dans chaque paroisse, au profit de la Fédération des Patros.

Le père Supérieur nous donne des informations sur le nouveau nom que portera le Patro, soit « Centre de formation Laval ».

31 mai : Réunion du Bureau de direction

Il est suggéré que lors d'un congrès, les dépenses des anciens participants seront payées par le Patro, mais qu'ils devront payer les dépenses de leur épouse ou amie.

26 septembre : Réunion du Bureau de direction

La réunion a lieu à « L'Escale », au lac St-Charles.

Rapport du trésorier : Encaisse 637,41 \$

Après le mot de bienvenue du président, M. Armand Mathieu, le père Lachance fait visiter la maison « L'Escale ».

Le banquet des hommes d'affaires n'a pas été un succès cette année en comparaison aux années antérieures.

Une démarche est organisée auprès des anciens qui ne sont pas en règle depuis cinq ans et plus. Ils recevront un avis de trente jours par lettre et ensuite par téléphone. Si après tout cela il n'y a pas de réponse, ces membres seront ignorés par l'Association des anciens du Patro Laval.

Un montant de 75,00 \$ a été voté pour changer l'enseigne du Patro qui était comme ceci « Patro centre de formation Laval » pour « Patro Laval, centre de formation ».

26 octobre : Réunion du Bureau de direction

La fête du père Supérieur et la réception des nouveaux mariés ont été de très grands succès. Cette année, il y avait 14 nouveaux mariés et pour le repas familial 179 couverts.

La boisson fait son apparition. Durant la réunion, il a été question de boisson durant les soirées. Après discussion et compte tenu que le père Supérieur était absent, la décision a été remise à plus tard.

Le nouveau journal des anciens du Patro est organisé (Le Flambeau) et c'est M. Laurent Lévesque qui s'en occupera.

20 novembre : Réunion générale des Anciens

Rapport du trésorier :

Recettes 988,82 \$

Dépenses 444,32 \$

Encaisse 544,50 \$

On se questionne, les anciens comptent quatre cents membres dans le bottin, mais à la réunion générale le nombre varie entre 70 et 80 personnes. Il y aura des consultations par petits groupes de six à huit personnes pour discuter de ce qu'il y aurait à faire pour améliorer la participation.

L'Arbre de Noël aura lieu le 18 décembre. Date limite d'inscription 8 décembre.

On prévoyait mettre la cotisation à 5,00 \$, mais après une très grande discussion cette proposition a été refusée.

1967

12 janvier : Réunion du Bureau de direction au Manoir l'Escale, au lac St-Charles

Lettre envoyée aux retardataires pour la cotisation.

Conséquences pour ceux qui n'auront pas répondu :

Ils ne recevront aucune convocation.

Aucun privilège pour les cartes de la messe de minuit.

Leurs enfants ne pourront pas participer à l'Arbre de Noël des anciens.

Souper canadien discontinué par manque d'intérêt des gens.

Le souper des hommes d'affaires est fixé au 9 mars. Il aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb. Objectif : 300 cartes. Le comité est formé de messieurs Ghyslain Hébert, Charles Hébert et Laurent Lévesque.

On se questionne sur l'utilité d'avoir une réunion générale le 7 mai. Elle aura lieu compte tenu que plusieurs anciens y tiennent. À cette réunion générale, M. Laurent Lévesque expliquera le nouveau budget 67-68.

Compte tenu que ce sont toujours les mêmes vendeurs de cartes que l'on voit au « souper des hommes d'affaires », un comité est formé pour trouver un moyen de les remplacer. Ce sont messieurs Arthur Chabot, Sarto Latulippe, Maurice Larochelle, Ghyslain Hébert.

7 mai : Réunion générale des Anciens

Rapport du trésorier : Encaisse 670,81 \$.

La ligue de quilles va très bien malgré que le nombre d'anciens qui y jouent est minime.

Le Journal des anciens est très apprécié par les membres.

Six nouveaux membres accueillis chez les anciens : messieurs Maurice Gauvreau, Denis Thivierge, André Roy, Carol Grenier, Marcel Côté, Jean Drouin.

Un montant d'argent est demandé par le père Supérieur pour le père Leclerc qui part en mission au Brésil.

11 septembre : Réunion du Bureau de direction

Une demande est faite par l'exécutif de la section des jeunes pour combler un déficit de 111,98 \$. Un montant de 100,00 \$ leur est accordé.

24 décembre – L'Arbre de Noël des anciens. Âge limite 10 ans et montant alloué 200,00 \$. Responsables : M. Yvan Légaré et M. Jean-Charles Garant.

29 octobre – Date pour le Salut des mariés et la fête du Supérieur.

Programme :

Arrivée des mariés

Entrée solennelle à la chapelle

On sert un punch aux fruits avec petites bouchées.

12 novembre : Réunion du Bureau de direction

Rapport du trésorier : Encaisse 319,00 \$.

M. Maurice Masson et M. J.M. Leblond quittent le Conseil. Ils sont remplacés par messieurs Maurice Larochelle et Jean-Marie Gagnon.

Suite à l'enquête que M. Rolland Vézina a faite auprès des jeunes, les demandes sont :

Obtenir une salle avec T.V. et bar pour les anciens;
Plus d'organisations, de visites industrielles, des films et des soirées intimes.

Demande faite par le frère Lefebvre pour l'achat de gourets.

26 novembre : Réunion générale des Anciens

Liste des membres du Cercle Notre-Dame présentée à l'Association des anciens : messieurs André Carrier, André Juneau, Robert L'Heureux, Michel Robitaille et Michel Thivierge.

M. Laurent Lévesque demande aux membres d'envoyer des nouvelles pour le journal.

Le père David Lachance suggère d'organiser un souper d'hommes d'affaires dont les profits iraient au Patro des filles.

À la prochaine réunion générale, il y aura élection du nouveau Bureau de direction.

24 mars : Réunion générale des Anciens

Rapport du trésorier : Encaisse 709,28 \$.

Comité de l'Arbre de Noël : M. Yvan Légaré souligne que le fait de demander une réponse un mois plus tôt a porté ses fruits.

Comité des quilles – M. Arthur Chabot souligne que cinq anciens sont commanditaires d'équipe.

Comité du journal – M. Laurent Lévesque souligne que le journal est très apprécié par les membres.

Le frère W. Roche souligne que les anciens se devaient d'honorer leurs vétérans.

La retraite mixte aura lieu à Ste-Anne de Beaupré les 6 et 7 avril.

Élections : M. Raoul Arcand, président d'élections et messieurs André Bédard et Lauréat Labbé, scrutateurs.

Président	M. Laurent Lévesque
Vice-président	M. Rolland Vézina

Directeurs	M. Paul Garneau
	M. Jean-Paul Doré
	M. Gérard Côté
	M. Léopold Lachance

Directeur junior	M. Claude Giguère
	M. Raymond Robitaille

Message du père David Lachance : « Cessons de chiâler et construisons ».

24 mars : Réunion du Bureau de direction

M. Raymond Robitaille : Secrétaire
M. Paul Garneau : Trésorier

1968

1er avril : Réunion du Bureau de direction

Rapport du trésorier : Encaisse 567,78 \$.

Possibilité d'organiser une soirée sur le thème « Bal de coton » et d'accepter le public d'en-dehors.
Proposition acceptée à l'unanimité.

Cotisation annuelle pour l'étudiant ancien : 2,00 \$.

Une suggestion est faite par M. Gérard Côté de donner, en plus de la carte de l'âge d'or, des boutons de manchette avec écusson des anciens. On suggère de garder l'argent pour les jeunes.

Formation des comités :

Accueil	Accueil des jeunes filles au Patro – M. Rolland Vézina
Réception	Messieurs Jean-Paul Doré et Léopold Lachance
Retraite	M. Sarto Latulippe (membre spécial)
Arbre de Noël	Messieurs Jean-Paul Doré, Raymond Robitaille, Yvan Légaré (membre spécial)
Sports	M. Claude Giguère
Convocations	M. Raymond Robitaille
Quilles	M. Jean-Paul Doré
Mortalité	M. Rolland Vézina
Journal	M. Laurent Lévesque assisté par M. Raymond Robitaille.

Mot du Supérieur - « La crise yé-yé étant passée, il faut que les adultes reprennent les rênes en main ».

1er mai : Réunion du Bureau de direction

Le président suggère de donner un souvenir aux anciens présidents du Bureau de direction. Il s'agit du marteau et de sa base, symbole de l'autorité lors des assemblées. Ces marteaux et bases nous sont gracieusement offerts par M. Armand Mathieu.

Un rallye sera organisé par M. Claude Giguère et M. Michel Marsan. Un montant de 30,00 \$ leur sera alloué pour l'achat de cadeaux. Un minimum de 15 participants est requis.

Quilles – Elles se dérouleront à la salle Jobidon, le lundi soir à 20 h 45.

Carte de l'âge d'or – M. Gérard Côté remet un montage typographique. On suggère d'en avoir un pour les Gouverneurs si ce n'est pas trop dispendieux.

Une carte de fête sera envoyée aux membres le jour de leur anniversaire.

On fera parvenir une lettre aux ignorés une fois par année.

Compte tenu des difficultés énormes, la somme de travail et le manque d'intérêt, la « Parade des chars allégoriques » n'aura pas lieu. Elle sera remplacée par une fête dans la cour, mercredi 31 juillet.

À l'avenir c'est l'Association des Anciens qui prendra à sa charge toutes les organisations destinées à ramasser de l'argent. Elle fera ensuite la distribution selon les besoins. Cette nouvelle tâche est acceptée avec enthousiasme, car ainsi la présence des anciens se fera sentir partout au Patro.

Le révérend père Audet du Patro St-Vincent de Paul invite les anciens de Laval à une journée au Lac Simon.

21 mai : Réunion du Bureau de direction

Le rallye n'a pas eu lieu.

Balle-molle – Début : samedi 25 mai. Prévision : 10 parties

Quilles – Président M. Arthur Chabot. 18 anciens inscrits sur 40.

Une enquête a été faite auprès des anciens. Principaux points qui ressortent :

1. Une salle pour les anciens.
2. Y a-t-il suffisamment de réunions chaque année? Non!
3. Le journal est-il à continuer? Oui!
4. Les anciens doivent-ils être davantage présents? Oui!

M. Léopold Lachance propose d'organiser des rencontres de couples pour discuter de leurs problèmes entre eux comme celles organisées par le « Service d'orientation des foyers ».

Suggestions faites pour apporter des gains :

Bingos

Souper d'hommes d'affaires

Souper bénéfice : genre Porte St-Jean avec spectacle

Danse

La question d'avoir de la boisson pour les soirées organisées au Patro est encore sujet à discussion et aussi à l'approbation par la Maison.

M. Raymond Robitaille suggère d'organiser un voyage à « Terre des hommes ».

3 juillet : Réunion du Bureau de direction

Le but de la réunion est de saluer le père David Lachance qui doit quitter bientôt.

Début de l'envoi des cartes d'anniversaire : septembre.

Date du voyage à « Terre des hommes » : 11 août

13 août : Réunion du Bureau de direction

Le but de la réunion – Rencontrer et souhaiter la bienvenue au nouveau père Supérieur, le père Constant Lamoureux.

Tournoi de golf – Mini succès, car il n'y avait que 3 participants et leur épouse.

Voyage « Terre des hommes » - Contremandé, car il n'y avait qu'un seul membre qui avait répondu.

Les membres du Bureau de direction, ainsi que leur épouse, ont eu le plaisir de visiter l'Escale, une magnifique résidence d'été du Patro Laval.

11 septembre : Réunion du Bureau de direction

Parmi les cent lettres envoyées aux « ignorés », une seule réponse fut retournée par M. Jos Barbeau.

Rapport du trésorier – Encaisse 429,73 \$.

Calendrier pour les activités futures :

26 octobre

Soirée avec danse et orchestre. Un essai sera fait pour la boisson. 3 \$/couple

24 novembre Réunion générale des Anciens

29 décembre Dépouillement de l'Arbre de Noël

1er février 1969 Souper canadien

23 mars 1969 Réunion générale des Anciens

19 avril 1969 Soirée dansante

Suggestions Sleigh-ride – Cabane à sucre

Quilles – Lundi soir à 21 heures, salle de quilles St-Malo.

Le Bureau de direction a refusé à la ligue :

D'être commanditaire d'une équipe pour 25 \$; La permission de vendre des annonces au nom de l'Association des Anciens du Patro Laval; Par contre, il a accepté d'offrir un trophée.

9 octobre : Réunion du Bureau de direction

Rapport du trésorier : 422,64 \$ au 30 septembre.

Soirée du 26 octobre

Orchestre de M. Côté

Prix 3 \$ du couple

Il y aura de la boisson si le problème de la Régie se règle.

Journée du 24 novembre – Spectacle au profit de la Conférence St-Émile

Programme

14 h 00 Réunion générale

18 h 00 Souper à la dinde

20 h 15 Concert par les Rapsocles et Groupe musical Les Virtuoses

Prix : 1 \$/adulte – 0,75 \$/enfant

24 octobre – Réunion spéciale

But : Discuter sur l'incorporation des anciens

Le Salut des mariés sera changé pour la Messe des mariés

Date : 27 octobre

Heure : 16 h 30 suivie d'un punch et goûter froid.

Le père Supérieur fait une demande auprès des anciens pour venir en aide au Patro des filles qui a des problèmes financiers.

24 octobre : Réunion du Bureau de direction

Les bingos seraient faits au nom de l'Association des Anciens. On utiliserait la salle du Patro et tous les bénéfices serviraient à soutenir le Patro des filles.

Suggestion de M. Laurent Lévesque – La formation d'un comité dans le but d'étudier la constitution en vue d'un congrès.

Soirée du 26 octobre – Achat de bières et de liqueurs douces. Des coupons seront vendus à la porte.

14 novembre : Réunion du Bureau de direction

La C.O.B.E.C. (Centraide, Fédération de la plume rouge) permet à l'Association des Anciens d'avoir des activités lucratives. Location de la salle du Patro selon un tarif fixé par le Centre de formation Laval.

L'Arbre de Noël – Les enfants de 8-9 et 10 ans recevront des livres et ce sera le père Noël qui leur remettra. M. André Juneau a été approché pour le personifier.

Bingos – Tous les mercredis à 20 heures

Prévisions

3 d'ici la fin de la période des fêtes

Ensuite, 1 par semaine jusqu'à Pâques

Début 27 novembre

Activité pour les épouses lors de la réunion générale – Bingo dans la salle Dominique Savio. Coût de la carte 0,05 \$ chacune et le montant accumulé sera remis comme cadeau à chaque tour.

24 novembre : Réunion générale des Anciens

L'envoi de cartes d'anniversaire – À partir de janvier 1969.

Nouveaux membres anciens

M. Laurent Curodeau; M. Michel Hamel; M. Jean-Charles Deschênes ; M. Michel Vézina

M. Jean-Claude Robitaille ;M. Jacques Labrecque ;M. André Deschênes ;M. Pierre Gosselin

Rapport du trésorier – Encaisse 333,92 \$

Quilles – 6 équipes au lieu de 8 l'an passé. 20/30 sont membres anciens.

Activités sportives

Rallye (annulé)

Balle-molle : 3 parties jouées

Tournoi de golf : 3 membres inscrits

Hockey : Équipe formée d'anciens qui se joindront à la ligue du Cercle Notre-Dame

Soirée du 26 octobre – 94 présences

Résultat de l'enquête – La majorité désire avoir une salle des anciens.

L'assemblée s'exprime...

M. Marcel Côté : Nous devons apprendre à construire avec ceux qui sont là et non avec ceux qui ne sont pas là.

M. André Deschênes : On doit organiser notre Association pour qu'elle soit un lieu de rendez-vous et voir qu'un Patro est autre chose qu'un club social.

Projet de restauration de l'Association des Anciens – Monsieur André Deschênes propose...

Formation d'un comité en vue de la préparation d'un congrès.

Que les documents relatifs au congrès soient envoyés aux membres au moins trois semaines avant la date du congrès.

La date du congrès soit à la discrétion du Bureau de direction.

Cette proposition a rallié la majorité et a été acceptée.

Message du père Constant Lamoureux – « Les jeunes d'aujourd'hui ont trop d'argent dans leur poche et achètent leurs loisirs tandis que vous, anciens, vous fabriquez vos loisirs ».

9 janvier : Réunion du Bureau de direction

Bingo – Cinq soirées avant la fin de 1968. Déficit : 74,30 \$.

L'Arbre de Noël – Présences : 55 familles pour 114 enfants. Suggestion : Donner aux enfants de 7 ans des livres imagés comme pour les enfants de 8-10 ans.

1969

1969

Souper canadien :

Date : 1er février

Prix : 5,00 \$/couple pour souper et danse et 3,00 \$/couple danse

Bar : Spiritueux 0,60 \$ - Bière 0,35 \$ - Liqueur 0,15 \$

Possibilité : Visite du Bonhomme Carnaval

23 janvier : Réunion du Bureau de direction

Une convocation sera envoyée à tous les anciens pour participer aux comités pour l'organisation du congrès.

Une lettre de félicitations sera envoyée à monsieur Jean-Guy Gaulin pour sa performance à l'émission « Tous pour un ».

27 février : Réunion du Bureau de direction

Congrès – Seulement trois réponses ont été reçues, soient deux réponses affirmatives : M. Marcel Côté et M. Arthur Chabot. Donc le congrès n'aura pas lieu.

Un montant de 25 \$ est alloué au C.N.D. pour défrayer les dépenses de la saison.

Bingo – Encaisse 341 \$ (100 \$ remis au Patro des filles)

Souper canadien – Assistance : 140 personnes

Date de la prochaine réunion générale 16 mars. Il y aura étude de la constitution et des règlements.

Programme

10 h 00 Réunion générale

17 h 00 Messe

18 h 00 Souper

20 h 00 Soirée dansante avec « Les Virtuoses »

13 mars : Réunion du Bureau de direction

Distribution des recettes des bingos – Intervention de M. Jean-Paul Doré. Le comité du bingo aimerait avoir la liberté de disposer de l'argent provenant des recettes des bingos sans avoir la permission du Bureau de direction des Anciens. Après discussion, il y eut accord entre les deux parties.

Distribution des plaques pour les 25e anniversaire de mariage et des cartes de l'Âge d'or lors de la réunion générale.

16 mars : Réunion générale des Anciens

Rapport du trésorier par M. Paul Garneau – Encaisse 252,05 \$

Exposé et définition du Centre de Formation Laval par M. Raymond Plamondon.

Centre de Formation Laval : Corporation qui administre les fonds du Patro. C.O.B.E.C. principale source de revenus.

1. Le Centre de Formation Laval a été institué en corporation par des lettres patentes.
2. Il est lié avec C.O.B.E.C. par une convention.

C.O.B.E.C oblige le Centre de Formation Laval à signer un contrat avec eux. Le Centre de Formation Laval accepte d'être bénéficiaire de cet organisme de bienfaisance.

Congrès – Compte tenu du manque d'inscriptions pour l'organisation du congrès, le Bureau de direction décide de ne pas l'organiser et de continuer à étudier la constitution de l'Association en comité.

10 avril : Réunion du Bureau de direction

Demandes faites au comité du bingo...

1. Le Patro des filles demande une somme de 650 \$ pour opérer et à administrer jusqu'en septembre inclus.
2. Père Marcoux un montant de 185 \$ pour rajeunir sa bibliothèque pour les jeunes.
3. Une demande de 100 \$ pour le C.N.D. pour rénover leur salle. Un montant de 50 \$ leur est accordé.
4. Une demande de 150 \$ est faite par la Conférence St-Émile afin d'organiser un voyage pour les pauvres. Un montant de 100 \$ leur est octroyé.
5. Une demande de 50 \$ par la section St-Tarcisse pour rénover leur salle.
6. M. Jean-Paul Doré demande 100 \$ afin d'organiser à l'Escale une soirée accompagnée d'un petit buffet pour ceux qui travaillent aux soirées de bingo.

Lecture du Vade-Mecum – Conclusion : Toute la constitution est à réviser. M. Claude Giguère propose de se réunir un dimanche complet pour faire ce travail.

22 juin : Réunion du Bureau de direction tenue à l'Escale

Le Bureau de direction est d'accord à ce que le comité des bingos soit sous la loi de l'incorporation, mais à la condition que les critères qui avaient été établies entre le Bureau de direction des Anciens et le comité des bingos soient respectés.

15 septembre : Réunion du Bureau de direction

Balle-molle – 19 anciens font partie de l'équipe et ont remporté le championnat de la saison régulière.

Bingos – Le 13 mai 1969, le comité des bingos s'incorpore sous le nom de « Club des 9 inc. ». Les responsables sont messieurs Jean-Paul Doré, Wilfrid Lebel, Yvan Delisle, Maurice Larochelle, Paul Garneau, Arthur Chabot, Jean-Paul Desroches, Fortunat Perreault.

Monsieur Laurent Lévesque demande toutefois un rapport sur les activités financières de l'an passé.

25 septembre : Réunion du Bureau de direction

Soirée dansante du 25 octobre...

Prix: 3,00 \$/couple , 0,40 \$/bière , 0,60 \$/spiritueux

Orchestre : Les Virtuoses

Date de la réunion générale le 23 novembre

Programme

- 14 h 00 Ouverture
- Activités pour les épouses
- 17 h 00 Messe
- 18 h 00 Banquet
- 20 h 00 Soirée dansante

Orchestre : Rolland L'Hébreux

28 décembre – Dépouillement de l'Arbre de Noël**31 janvier** – Souper canadien

- Suggestions
- Dégustation de vins
- Souper causerie
- Dégustation de bières « Voûtes Jean-Talon »

9 octobre : Réunion du Bureau de direction

Dégustation de bières aux Voûtes Jean-Talon en janvier.

Lettre de M. Denis Giroux demandant d'être admis chez les anciens.

Une lettre de félicitations sera envoyée à M. André Bédard pour sa nomination au poste de président de la Fédération athlétique du Québec.

20 novembre : Réunion du Bureau de direction

M. Claude Giguère s'offre pour essayer de former un comité qui s'occupera du journal des anciens.

Un montant de 25 \$ a été voté pour défrayer le coût des demoiselles qui feront la démonstration de maquillage aux épouses des anciens à la réunion générale.

Coût de l'orchestre pour la soirée 120 \$.

23 novembre : Réunion du Bureau de direction

Présentation de deux nouveaux membres anciens : messieurs Gaétan Verret et Richard Zicat.

Rapport du trésorier, M. Paul Garneau – Encaisse 351,45 \$.

M. Marcel Pageot remplacera M. Gérard Côté décédé.

Lecture et approbation de la nouvelle constitution...

Au moins 5 réunions ont été nécessaires.

Après quelques modifications, le contenu fut accepté à l'unanimité.

M. Rolland Villeneuve propose que l'on autorise le Bureau de direction à incorporer notre Association sous le nom de « Association des Anciens du Patro Laval inc. », secondé par M. Marcel Pagé.

On fait une quête à la sortie de la réunion pour la fille de M. Magella Giroux qui quitte le Canada pour fonder un Patro en Afrique.

4 décembre : Réunion du Bureau de direction

Messieurs Denis Giroux, Régnald Maheux et Michel Pouliot font une demande pour être admis dans l'Association des Anciens.

Souper et soirée du 23 novembre – Déficit de 140 \$.

Souper canadien – 17 janvier 1970

Prix : 6 \$/couple (repas et danse).

Messe de minuit – Une seule messe au lieu de trois.

Possibilité de trouver une autre journée pour les réunions du Bureau de direction, car le jeudi le Patro est fermé.

29 janvier : Réunion du Bureau de direction

Admission comme membre ancien : M. Honoré Turcotte. Après étude de son cas et par un résultat de vote 4 contre 1 en sa faveur, M. Régnald Maheux fut admis chez les anciens.

Souper canadien

Présences – 84 personnes au souper et 112 personnes à la danse.

Date de la prochaine réunion générale des anciens – 15 mars

Nouveauté : Le souper sera remplacé par une danse western suivie d'un buffet froid, le samedi précédant la réunion générale, soit le 7 mars.

Prix : 6 \$ / Orchestre : M. Dompierre au coût de 90 \$.

12 février : Réunion du Bureau de direction

Signature de la requête pour la constitution en corporation.

Dégustation de bières aux Voûtes Jean-Talon, lundi le 23 février.

Révision des règlements de l'Association.

Proposition faite par M. Marcel Pageot afin de remettre le solde de 300 \$ au frère Roche pour aider à la rénovation de la salle Ste-Anne.

22 février : Réunion du Bureau de direction

Approbation première des nouveaux règlements qui régiront notre Association.

15 mars : Réunion générale des Anciens

Présentation de 6 nouveaux membres : Messieurs Gaétan Chabot, André Harbour, Pierre Larochelle, Pierre Morency, Michel Roy, Michel Tardif.

Rapport du trésorier, M. Paul Garneau – Déficit 5,17 \$.

Journal – Manque de collaboration de la part des anciens pour la réception des nouvelles.

L'Arbre de Noël – Participation : 63 familles.

Soirées récréatives – Malgré les convocations et les appels téléphoniques, les quatre soirées ont généré un déficit de 202,95 \$.

La dégustation de bières aux Voûtes Jean-Talon – Un beau fiasco!

Lecture et approbation des règlements généraux – Un nouveau texte corrigé et accepté par l'assemblée sera remis éventuellement.

Retraite fermée...

Dates : 21 et 22 mars / Lieu : Ste-Anne de Beaupré / Coût : 8 \$/personne

Intervention de M. André Deschênes – « Je suis ancien depuis deux ans et je calcule que j'ai perdu royalement mon temps. Il faut que l'Association se trouve un but (...) Si l'Association n'a pas trouvé de but d'ici la prochaine assemblée, je ne reviens plus au Patro ».

Le frère Adrien Charest serait ouvert à fonder un club social fédératif des anciens des Patros.

Intervention du père Constant Lamoureux – « On souffre du mal du siècle qui est le manque de responsabilité. Il y a présentement un conflit de générations qui durera encore un bon bout de temps. On demande une salle pour les anciens, mais si elle n'est pas utilisée, elle vous sera enlevée ».**20 septembre** : Réunion du Bureau de direction

Samedi 26 septembre – Soirée intime organisée pour les anciens et leurs amis dans la petite salle de la Clique.

60e anniversaire du Patro Laval – Le père Lamoureux souligne qu'il y a deux solutions, ne rien faire ou faire quelque chose. Possibilité de greffer le 60e anniversaire avec le concert organisé par la Conférence St-Émile au mois de novembre.

11 octobre : Réunion du Bureau de direction

Suggestion – Sortir un journal choc ayant comme sujet « La salle des Anciens » pour annoncer que la salle est aux anciens et qu'il faut l'utiliser

M. Laurent Lévesque informe le comité que la caisse de l'Association est à sec.

29 octobre : Réunion du Bureau de direction

Programme des fêtes du 60e anniversaire de la fondation du Patro :

Dimanche 22 novembre
Réunion générale des anciens
Participation en groupe au concert du soir
Utiliser 10 minutes durant le concert pour souligner le 60e

Samedi 5 décembre
Soirée du 60e anniversaire
Réception des mariés de l'année

Dimanche 6 décembre
Gouret de salon (Anciens vs Actifs)

Quilles (Anciens vs Actifs)

1er novembre – Réunion du Bureau de direction

Un groupe de jeunes anciens veut organiser un club social indépendant de l'Association. M. Laurent Lévesque est prêt à aider, mais s'inquiète sur la continuité de l'Association.

15 novembre – Réunion du Bureau de direction

Club social – Lors de la réunion du comité pour la formation du club social, le Bureau de direction était représenté par messieurs Marcel Pageot, Claude Giguère, Jean-Paul Doré et Laurent Lévesque

22 novembre – Réunion générale

Présentation de 13 nouveaux membres anciens

M. Guy Bédard / M. Benoît Gamache / M. Gaétan Ferland / M. Guy Siconnelly / M. Jocelyn St-Pierre
M. Michel McCarthy / M. Pierre Côté / M. Gilles Marceau / M. Jean-Yves Giguère / M. Denis Auger
M. Gilles Boivin / M. Claude Deschênes / M. Jean-Noël Mallard

Rapport du trésorier M. Paul Garneau – Encaisse 108,54 \$.

Concert de la Conférence St-Émile – Invités « Les Troubadours » et M. Jean-Guy Gaulin.

Club social – Comité

M. Marcel Pageot Président
M. Jacques Boutet et Mme Ghyslaine Jobidon
M. Pierre Larochelle et Mme Thérèse Mathieu

M. Noël Genest et Mme Yolande Genest

M. Robert Gignac et Mme Bérangère Roussin

Intervention de M. Jacques Boutet (but du club social) – Fournir un remède à l'Association et qu'il n'est pas question d'éliminer les vieux anciens. Au contraire, le comité attend leurs suggestions pour le genre d'activités qu'ils aimeraient que le comité organise.



1961



Jacques Pageau, Michel Tardif, Pierre Armand

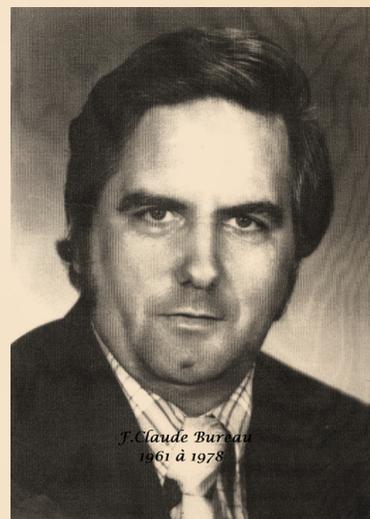
Gouret de salon



Retraite des anciens



Achats des cadeaux pour Arbre de de Noël



*J. Claude Bureau
1961 à 1978*



Compétition Clique Alouette / Shawinigan

M. Rolland Villeneuve, prés,
Association des Anciens,
Patro Laval,
Québec.

Cher Monsieur,

J'ai été très étonné lorsque votre lettre m'a appris que "tous les membres du Bureau des Anciens étaient consternés de voir l'également dans lequel j'étais maintenant".

Selon vous, cet également serait de vouloir "organiser une clique musicale en dehors des cadres du Patro".

Les corps de clairons à piston existent par centaines depuis plus de vingt ans chez nos voisins américains et plus près de chez-nous dans la province d'Ontario; je ne vois pas de mal à ce qu'il y ait un corps de clairons quelque part dans la ville de Québec.

Il n'existe, à ma connaissance, aucun monopole sur les organisations de ce genre.

Je regrette de contredire cette phrase de votre lettre qui dit ceci: "Le plus tragique est que vous feriez des démarches pour venir chercher des sujets parmi les cliques de nos Patros"; je peux affirmer n'avoir jamais fait aucun recrutement ni aucune démarche de ce genre.

Quant à ce qui est de "nuire à la Clique Alouette", je puis vous assurer que cette idée ne m'est jamais venue à l'esprit; je croyais, au contraire, lui avoir apporté ma petite part de travail.

C'est peut-être aussi pour "nuire" que, il y a quelques temps, j'offrais mes services au frère Lefebvre lors d'une conversation (sur le même sujet) que j'avais avec lui dans son bureau du Cercle.

7 mars 1961

M. Guy Côté,
87 rue Patino,
St-Henri,
Les Saules, Québec.

Monsieur,

Le Bureau des Anciens du Patronage Laval est informé que vous tentez d'organiser une "clique musicale" en dehors des cadres du Patronage.

Le plus tragique cependant est que vous ferez des démarches pour venir chercher des sujets parmi les cliques de nos Patros, désorganisant ainsi l'un des organismes des plus vivants de ces Institutions.

Tous les membres du Bureau des Anciens sont consternés de voir l'également dans lequel vous êtes maintenant et qui vous fait agir dans un sens tout à fait opposé à celui dans lequel l'on croyait vous avoir formés.

Nous ne pouvons tolérer que l'un de nos anciens fasse quelque chose qui puisse être préjudiciable à nos Patros, à qui nous avons conscience de devoir tant. En conséquence si vous ne vous amendez pas et ne cessez de nuire à la "clique Alouette" ou à celle de tout autre Patro, nous nous verrons forcés de vous rejeter des rangs de notre Association.

Dans l'espérance que cette mise en demeure vous apportera quelques sentes de reconnaissance et d'appréciation pour l'œuvre gigantesque que les dévoués colporteurs de St-Vincent de Paul tentent d'implanter pour votre jeunesse et danserusement exposés,

Veuillez me croire,

Cordialement vôtre,

De toutes façons, nous ne voulons rien faire qui serait un tant soit peu analogue à ce qui existe déjà dans les cliques de la province de Québec; nous projetons quelque chose de tout-à-fait différent en tous points.

Croyez bien que nos intentions ne sont pas ce qu'on a pu en dire et je n'ai jamais senti le besoin de les dissimuler de quelque façon que ce soit.

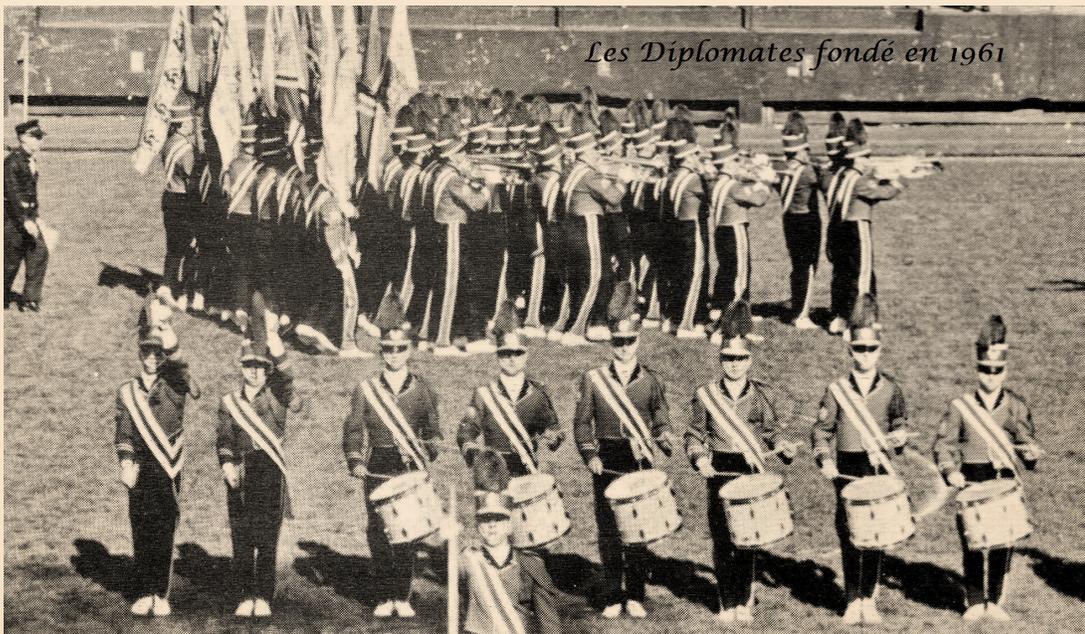
Lorsque le frère Picard du Patro St-Vincent m'a appelé au téléphone, un vendredi après-midi, il y a environ deux semaines, je ne lui ai rien caché et j'ai volontiers répondu à ses questions; personne n'en a souffert sinon moi-même.

Si je peux vous apporter quelque autre explication permettant de me justifier de je ne sais trop quoi se disant ici et là, ce me sera toujours un plaisir de le faire.

Sincèrement,



Guy Côté
Les Saules, Québec.

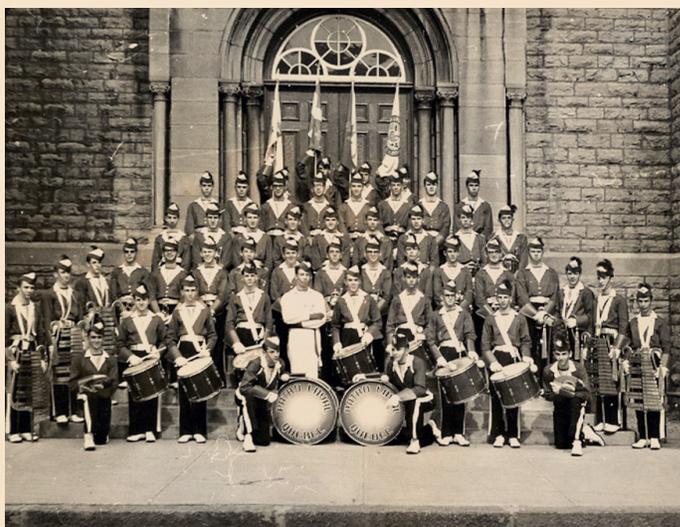


Les Diplomates fondé en 1961

1962



M. Roy, M. Pageot, P. Armand



Clique Alouette



*50e du C.M.D. - Discours de M. Turcot
P. F.-X. Rochette, Mme et M. Laroche*



50e du C.M.D. - Mme et M. Laroche, P. Brochu, F. W. Roche



Souffleur à neige

1963

30 ANS D'EXPERIENCE A
VOTRE SERVICE



REMBOURRAGE DE MEUBLES
ET MATELAS

HENRI PARE, Propriétaire-gérant
Membre Ancien

Tél.: 525-6306
1935-45, DE LA NORMANDIE,
QUEBEC 3.

Votre Bottin 1963 - 64



Association des Anciens
Patro Laval
145, av. Bigaouette, Québec 8.
Tél.: 522-2005

Programme-Souvenir



PATRO-PARADE 1963
CHARS ALLÉGORIQUES

PATRO LAVAL
145, avenue Bigaouette
Québec-8

N° 1677



A. Giguère, J.C. Racine, F. Després, R. Perrot



P. Clét Leclerc et André Gauvreau, ..., Jean Trudel



Équipe olympique



Athlètes du Patro Sts-Anges



Acrobates



Équipe de ballon panier Saints-Anges



Équipe de ballon panier aux Sts-Anges



Équipe de ballon panier après une joute



Olympiades inter-patro à Roc-Amadour - P. Gosselin, P. Leclerc



Gouret de salon



Piscine vue à vol d'oiseau



Attente pour entrer à la piscine



Petite chorale des S. Arges à Noël





P. Paquin et F. Després assistent à la mise au jeu



F. Etienne Després remet le trophée aux champions

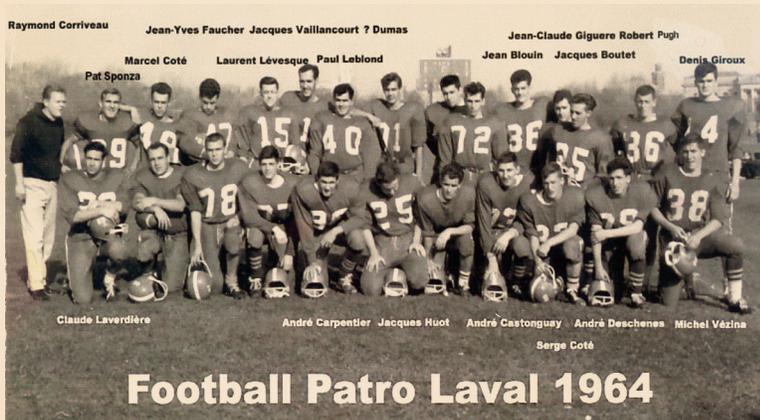
1964



Retraite, P. Pontbriand, F. Pelletier, Villa St-Vincent



Parade des Lions



Mlle Anna Berthiaume (1879-1964)

Héritière de M. Trefflé Berthiaume, propriétaire du journal La Presse de Montréal de 1889 à son décès, Mlle Berthiaume donne des sommes extraordinaires aux Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux (dites de l'Espérance) et aux Religieux de Saint-Vincent de Paul. Principale bienfaitrice du Patro Laval, de 1926 à 1932, elle donne 36 333.80 \$ pour l'achat des maisons rue Renaud afin d'agrandir la cour du Patro, pour l'aménagement de la salle Sainte-Anne et la restauration de la chapelle. À titre de comparaison, on peut multiplier le montant par quinze pour avoir une idée de la valeur actuelle des dons. Reconnaisant, le Patro nomme la salle sous la chapelle en son honneur et la section des plus jeunes, plus tard nommés les Saints-Anges porte le nom de Sainte-Anne.



Mise à feu du flambeau



Équipe de balle aux Sts-Anges



*Commissaires, P. Clet Leclerc, Gilles Bureau,
F. Claude Bureaus*



Départ d'une course



F. Claude Bureau et les Patro Chefs



L. Bouffard



Couronnement des Duchesses



Fanfare

 1965



Ballon panier

 1966

Patro féminin du Patro Laval

Fondateur du Patro d'Ottawa, le père David Lachance y organise un patro féminin dès 1958. Devenu supérieur du Patro Laval en 1966, il répond favorablement à Mme Annette Bélanger-Beaupré, fondatrice du Club féminin six-quinze, qui désire offrir les avantages du patro aux jeunes filles des environs. À l'occasion, en dehors du temps réservé aux garçons, les jeunes filles peuvent utiliser des locaux du patro ainsi que la chapelle, la cour et la piscine. En 1972, le père Joseph Marcoux et le frère Claude Bureau profitent de l'interruption des activités de la clique Alouette et du regroupement des adolescents et des jeunes adultes pour répartir les locaux et intégrer les jeunes filles du patro féminin à la vie de l'œuvre. Depuis ce temps, le Patro Laval a toujours maintenu des activités réservées aux filles.

Le Centre de formation Laval

Pour des raisons administratives, le Patro Laval est devenu Le Centre de formation Laval à partir de 1966. Le père David Lachance installe une enseigne à ce nom en façade. Les usagers sont restés attachés à « Patronage Laval » gravé dans la pierre depuis 1909. La ville et le gouvernement provincial, qui subventionnent le Patro, exigent que les corporations, composées uniquement de religieux, incluent des laïcs dans le conseil d'administration et resserrent les règles administratives en séparant les dépenses de la communauté de celles du patro. Ce changement de nom aura la vie longue puisqu'il faut attendre 1993 pour que la corporation revienne à Patro Laval.



Section Dominique Savio

1967



Piscine & Monique Carrier



Été 1967



Chefs de groupe devant le 146, Bigaouette



Équipe de chefs



Monique Carrier



Char allégorique



Char allégorique

1761

Au Centre de formation Laval

On cherche à s'adapter aux conditions modernes

Par Michel SAMSON

Le Patro Laval qui porte maintenant le nom de Centre de formation Laval a entrepris depuis quelque temps la tâche de s'adapter aux conditions des temps modernes. Ce travail s'effectue conjointement par les jeunes qui fréquentent le centre et les religieux de Saint-Vincent de Paul qui le dirigent.

Durant l'été, les membres du Patro ont pris conscience d'une diminution constante de la participation aux activités. Cette situation leur a fait conclure qu'il fallait absolument repenser la formule d'un centre de loisirs comme un Patro. Le nombre d'activités offertes n'était pas en cause mais plutôt l'absence de rôle actif des jeunes dans l'organisation de ces activités.

Les religieux se sont eux aussi rendus compte de la situation et ils ont accepté la formation d'un comité provisoire des jeunes pour étudier la question. Le projet d'un Congrès a finalement rallié tout le monde.

LE CONGRES

Après une période de préparation, le Congrès s'est déroulé le 8 octobre. Il comprenait théoriquement tous les membres de la section des jeunes gens (SJG) c'est-à-dire de 17 à 23 ans. Sur une possibilité de 97 congressistes, 85 ont participé aux séances d'étude et ont fait preuve du plus grand sérieux au cours des délibérations. Les résolutions acceptées le laissent d'ailleurs très bien voir.

CLIQUE ALOUETTE — La Clique Alouette a déjà 15 ans d'existence, elle est la plus ancienne à Québec. Le directeur musical est M. Paul-Eugène Roy et le responsable de la chorégraphie, M. Marcel Pageot. Sur la photo, on aperçoit deux membres de la clique au cours d'une séance de pratique.

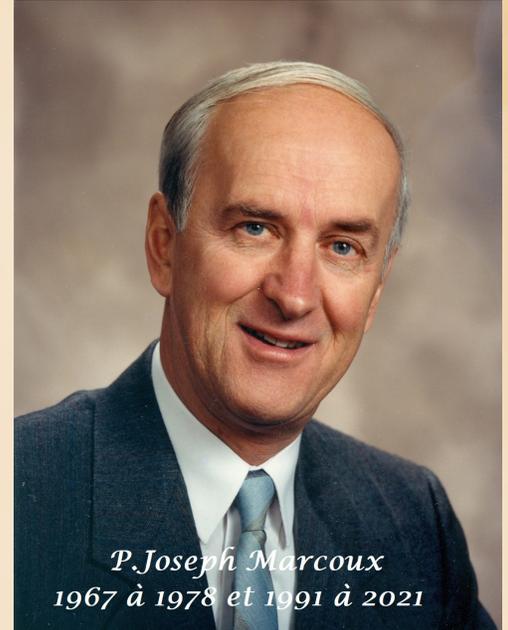
Les yeux émis durant le con- Le principe de la consultation. Selon le directeur, la clique



Char allégorique



Exécutif du Cercle Notre-Dame



*P. Joseph Marcoux
1967 à 1978 et 1991 à 2021*

1968

pour inviter quelqu'un à venir, ou vous-même être. Et ceux qui ont refusé de coopérer pourraient sans doute faire comme la majorité des membres. En demandant à Jean-Noël ou Jean-Maurice. C'est encore un autre moyen d'aider votre salle pour certains financements.

Dimanche, le 26 avril, Soirée exceptionnelle pour notre section.

Les membres de l'exécutif sont à organiser une soirée des plus intéressantes à l'occasion de la clôture de la saison du hockey 1967-68. Le tout débutera à 5.30 h. p.m. par un banquet sportif où mademoiselle est invitée. Les porte-paroles de chacune des équipes auront leur mot à dire. Nous aurons la présentation officielle des trophées qui se sont mérités pour divers sports en plus du hockey. Après des agapes et un peu de repos, une soirée récréative des plus joyeuses est au programme. Les participants auront l'occasion de faire glisser leurs souliers sur plancher au son rythmé d'une musique bien cadencée et souple.

Pour cette soirée, nous demanderons une contribution de \$1.00 pour chaque personne. Nous espérons et souhaitons que vous serez des nôtres.

A dimanche.

AVIS.

Aux lecteurs du flambeau, nous vous demandons de bien vouloir ne pas laisser votre journal sur les tables ou ailleurs dans la salle après que vous en ayez fait la lecture. Car, à la quantité que nous distribuons, ceci paraîtrait de la négligence. Pourquoi ne pas le mettre dans votre poche et l'emporter soit chez-vous ou ailleurs. Ainsi vos amis connaîtront quelque peu votre vie active au Patro. Il est évident que nous trouverons toujours des membres quelque peu insignifiants qui se trouveront plus fins que les plus fins. Pour eux, le flambeau ne les intéresse guère. C'est avec de tels membres que nous constatons que les insignifiants sont en très petit nombre à comparer à ceux qui ont l'esprit du Patro et qui savent apprécier.



Vol. I - No .

* Semaine du 21 au 27 avril 1968.

LE SOURIRE.

Il joue, au moral, le rôle du rayon de soleil dans le monde physique; lorsqu'il paraît, tout se réchauffe et s'épanouit.

Il faut donc sourire, bien que ce ne soit pas toujours facile; mais c'est encore notre meilleure défense contre les tristesses de la vie.

L'humeur dépend en grande partie de nous, et son rôle est indéniable; car suivant qu'elle est bonne ou mauvaise, elle nous rend agréables ou désagréables à nous-mêmes et aux autres.

Vivre, c'est lutter, et si nous nous abandonnons sans résistance à tous les courants de la vie, nous ferons figure de vaincus et ne serons jamais que des faibles et des incapables.

Et puis le sourire étant contagieux, voyez quelle heureuse influence il peut avoir.

Il faut donc sourire pour nous et pour les autres.

Le sourire - cette recette de bonheur - est souvent malaisé, parfois héroïque... Et pourtant, il faut le pratiquer toujours.

Le gars de Patro doit avoir toujours le sourire.



Gouret de salon



Marche à Ste-Anne.

Guy Labbé, Guy Bédard.



*P. Constant Lamoureux
1968 à 1971*

1969



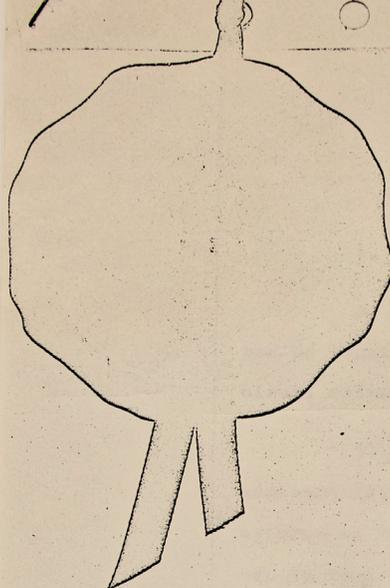
1969. Marcel Pageot a travaillé de très nombreuses années au Patro. Il s'est impliqué dans tous les domaines.
Dans la chapelle, Jean Vézina.



Soirée du C.N.D



Cadeau au P. Lamoureux P. Larochelle



Jacques Pienish



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH DEUX, PAR LA GRÂCE DE DIEU, REINE DU ROYAUME-UNI,
DU CANADA ET DE SES AUTRES ROYAUMES ET TERRITOIRES,
CHEF DU COMMONWEALTH, DÉFENSEUR DE LA FOI.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT:

ATTENDU que la troisième partie de la Loi des compagnies statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand sceau, accorder à trois personnes ou plus qui en font la demande par requête, une charte les constituant en corporation sans intention de faire un gain pécuniaire, dans un but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif ou autre du même genre;

ATTENDU que les personnes ci-après désignées ont demandé par requête une charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits;

ATTENDU que ces personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de l'entreprise de la corporation projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies;

A CES CAUSES, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par la troisième partie de la Loi des compagnies, constitué et, par ces lettres patentes, constituons en corporation les personnes suivantes, savoir:

Jean-Paul Doré, gérant, Wilfrid LeBel, électricien, Yvan Delisle, représentant, tous trois de Québec, Paul Garneau, vendeur, de Dubergier,

ainsi que les autres personnes qui ont signé le mémoire des conventions et celles qui deviennent subséquentement membres de la corporation, et ce, pour les objets suivants:

Lettres patentes

LE CLUB DES NEUF INC.

Enregistrées le
13 mai 1969
Libro 1484
Folio 35

Le sous-régistrateur ^{adjoint} de la province,
Lucien Stroman

1970



Jeu de quilles



Partie de billard



60e anniversaire



60e anniversaire





*Banquet sportif.
F. Florent Binet, Jean Guy Lagace*



*Banquet sportif.
Michel Tardif, F. Bertrand Fortin*



*Banquet sportif.
P. Constant Lamoureux, J.-P. Bouchard*



Conf. St-Emile - Jean-Claude Racine animateur



Fete Conf. Ste-Émile



Fete Conf. Ste-Émile



*Conf. St-Émile
P. Lamoureux Jacques Boutet*



Équipe de hockey



VOL. 01 - NO.05



ASSOCIATION
DES
< ANCIENS >
PATRO LAVAL



Réalisation

*Pierre Larochelle
Jacques Thibault
Francine Pouliot
Thérèse Mathieu
Benoît Moisan*



Conception graphique

Mark Simon



**Février
2022**
